

**Le sénateur Grosart:** Organisations ayant une responsabilité officielle.

**Le président:** Il doit y en avoir plus que cela, parce que toutes les municipalités du Canada s'occupent de pollution ou devraient s'en occuper.

**Le sénateur Grosart:** Je cite le chiffre de monsieur Solandt. J'ai mentionné 28 et il m'a repris pour dire que c'était 228. Y a-t-il la même multiplicité que dans le domaine de la pollution de l'air?

**M. McIntyre:** Je dirais qu'elle est comparable. Je ne saurais dire si elle est égale. Toutes les municipalités y sont sans doute intéressées, et même les industries, parce qu'elle a un effet considérable sur leur mode d'exploitation. Après un certain temps, elles devront changer leurs méthodes d'exploitation parce que le niveau de pollution doit être maintenu à un certain point. Ainsi, tous sont intéressés.

**Le sénateur Grosart:** Diriez-vous qu'il y a un degré raisonnable de coordination des recherches du gouvernement, ou des recherches subventionnées par le gouvernement dans ce domaine?

**M. McIntyre:** Je ne saurais le dire pour tout le domaine de la pollution de l'air. Il y a une coordination raisonnable des aspects météorologiques et il me semble qu'elle est passable au stade actuel de développement.

Certaines universités sont compétentes dans le domaine et peuvent donner des conseils et des consultations à la demande des personnes de ces régions. Les gens qui veulent avoir des conseils sur les aspects météorologiques de la question peuvent les obtenir, me semble-t-il, et il y a une part raisonnable de travaux de recherches et de développement sur cet aspect, mais pour ce qui est de la question globale de la pollution de l'air, je ne saurais dire, parce qu'une grande partie n'est pas de ma compétence. Je pourrais vous mal renseigner.

**Le sénateur Grosart:** Vous êtes sans doute sage de ne pas hasarder un chiffre. Une dernière question, monsieur le président. A la page 42, il est donné à entendre que, comme dans le cas d'autres ministères qui sont passés ici, vous avez certaines difficultés avec les catégories de la Commission de la fonction publique. A la page 44, vous dites:

Les différences de salaire entre les chercheurs et les administrateurs de recherches ne sont pas considérables; par exemple, un économiste 6 (Recherches) reçoit environ 9 p. 100 de moins qu'un économiste 7 (Administrateur des recherches).

Et ainsi de suite. Avez-vous certains problèmes dans ce domaine?

**Le président:** Il me semble que votre direction a soulevé un grief plus direct et plus précis; vous dites que vous cherchez à être reconnus comme un genre de direction ou de service multi-disciplinaire, alors que la Commission de la fonction publique persiste à chercher à vous restreindre à l'économie.

**M. Hewson:** Permettez-moi de répondre aux deux questions.

**Le président:** Je cite plus ou moins d'après le rapport.

**M. Hewson:** Au sujet de votre première question, monsieur le sénateur, la petite différence entre un administrateur des recherches et un chercheur ne nous semble pas grave. Nous avons conscience que les chercheurs devraient être payés autant que possible pour attirer les personnes les plus compétentes. Un problème particulier que nous avons mentionné était que certains ministères qui relèvent de la Commission de la Fonction publique ont de la difficulté à établir les classifications des postes, alors que d'autres organismes du gouvernement, le Conseil de recherches pour la défense, par exemple, peuvent administrer leurs propres classifications. Ils ont un peu plus de flexibilité pour établir des postes qui conviennent aux personnes disponibles et qui conviennent aux disciplines et aux besoins de la Direction.

Dans notre Direction, nous avons été, jusqu'à maintenant, restreints principalement à l'économie. Cela signifie que, si un jeune homme prometteur se présente avec une très bonne formation en mathématiques, en recherche opérationnelle ou en géographie, sans les cours d'économie qu'on exige, nous ne pouvons pas lui offrir un salaire suffisant pour l'attirer parce qu'il est jugé d'après sa formation en économie, et cela n'a pas nécessairement rapport à nos problèmes du moment.

**Le président:** Cependant votre programme de recherches a été divisé également entre l'économie et le génie. Comment réalisez-vous cela?

**M. Hewson:** Nous avons tendance à faire exécuter nos travaux de génie par des experts-conseils. Nous avons eu un ou deux ingénieurs dans la Direction et nous comptons des personnes qui ont une formation dans d'autres disciplines que l'économie, mais le problème est assez ardu. Vous m'avez demandé si nous avions des problèmes, et en voici un. Nous sommes à négocier avec la Commission de la Fonction publique et j'ai bon espoir que cette situation sera réglée, mais au moment où nous avons présenté notre mémoire j'ai mentionné cette question comme étant un problème qui devait être étudié.